

TITRES I ET II.

DÉVELOPPEMENS
DU BUDGET DES DÉPENSES
DE LA DETTE PUBLIQUE ET DES DOTATIONS,

POUR L'EXERCICE 1837.



NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
Articles de la loi	Dévelop- pemens des articles		
TITRE I^{er}. — Dette publique.			
CHAPITRE PREMIER.			
<i>Intérêts de la Dette.</i>			
1		Intérêts de la dette active inscrite au grand-livre auxiliaire	
2	1	Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 fr. autorisé par la loi du 18 décembre 1831. a) fr.	5,040,000 »
	2	Dotation de l'amortissement de cet emprunt. a)	1,008,000 »
3		Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement du même emprunt, et arriéré des mêmes frais pour les exercices clôturés	
4	1	Intérêts de l'emprunt de fr. 30,000,000 autorisé par la loi du 18 juin 1836. fr.	1,200,000 »
	2	Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	300,000 »
5		Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt.	
6		Intérêts et frais présumés de la dette flottante	
7		Intérêts de la dette viagère	
8		Id. à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. d)	
9		Id. à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835	
CHAPITRE II.			
<i>Rémunérations.</i>			
		Pensions ecclésiastiques fr.	780,000 »
		» civiles. f)	560,000 »
1		» civiques	240,000 »
		» militaires.	1,520,000 »
		» de l'ordre Léopold	20,000 »
2		Arriéré des pensions de toute nature (exercices 1834 et antérieurs)	
3		Traitemens d'attente, traitemens ou pensions supplémentaires et secours annuels	
4		Subvention à la caisse de retraite. g)	
5		Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances, retenus en Hollande. g)	
CHAPITRE III.			
<i>Fonds de dépôt.</i>			
1		Intérêts des cautionnemens dont les fonds sont encore en Hollande.	
2		Id. des comptables belges inscrits au grand-livre de la dette active à Amsterdam	
3		Arriéré de ces intérêts (exercices 1836 et antérieurs)	
4		Intérêts des cautionnemens versés en numéraire depuis la révolution	
5		Intérêts et remboursement des consignations dont les fonds sont encore en Hollande	

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1837.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS DÉFINITIVEMENT ALLOUÉS POUR 1837.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1837.	en moins AU BUDGET de 1837.		
611,894 17	"	611,894 17	611,894 17	"	"		
6,048,000 "	"	6,048,000 "	6,048,000 "	"	"		a) Voir l'état annexé présentant la situation de l'emprunt et de l'am- ortissement.
130,000 "	"	130,000 "	130,000 "	"	"		
1,500,000 "	"	1,500,000 "	"	1,500,000 "	"		
5,000 "	"	5,000 "	"	5,000 "	"		
400,000 "	"	400,000 "	1,200,000 "	"	(b 800,000 "		b) Diminution pro- venant de la réduction de la dette flottante par suite de l'ouverture de l'emprunt de 30 mil- lions et de l'améliora- tion de la situation du trésor.
7,500 "	"	7,500 "	8,000 "	"	(c 500 "		c) Diminution réelle, par suite des décès sur- venus en 1835; ceux de 1836, s'il y en a, ne sont pas connus.
"	25,000 "	25,000 "	50,000 "	"	25,000 "		d) La moitié du mil- lion tenu en réserve en exécution de l'art. de la transaction, étant payable au 1 ^{er} janvier 1837, il n'est plus porté à ce Budget que les in- térêts sur les 500,000 francs restant dûs.
230,705 89	"	230,705 89	230,705 89	"	"		
3,120,000 (e)	"	3,120,000 "	3,122,000 "	"	2,000 "		
10,000 "	"	10,000 "	5,000 "	5,000 "	"		
130,000 "	"	130,000 "	50,000 "	80,000 "	"		
200,000 "	"	200,000 "	200,000 "	"	"		
"	180,000 "	180,000 "	180,000 "	"	"		
160,000 "	"	160,000 "	160,000 "	"	"		
13,000 "	"	13,000 "	12,000 "	1,000 "	"		
"	14,500 "	14,500 "	"	14,500 "	"		
110,000 "	"	110,000 "	88,000 "	22,000 "	"		
"	50,000 "	50,000 "	50,000 "	"	"		
12,676,100 06	289,500 "	12,945,600 06	12,145,000 06	1,627,500 "	827,500 "		
				Augm 800,000			

e) Comparaison de 1837 à 1836 :

Diminution sur les pensions ecclésiastiques, Fr.	50 000
Augment. sur pensions civiles . . .	25,000
— civiles . . .	15,000
ordre Léopold, . . .	8,000
Reste en moins . . .	2,000

f) Voir les états annexés sous les lettres A, B et C.

g) Voir les états D, E, F.

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Articles de la loi.	Dévelop- pemens des articles.	
TITRE II. — Dotations.		
CHAPITRE PREMIER.		
Unique		<i>Liste civile (mémoire)</i>
CHAPITRE II.		
Unique		<i>Sénat.</i>
CHAPITRE III.		
Unique		<i>Chambre des Représentans</i>
CHAPITRE IV.		
<i>Cour des Comptes.</i>		
1		Membres de la cour
2		Personnel des bureaux
3		Matériel

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1837.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS DÉFINITIVEMENT ALLOUÉS POUR 1837.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1837.	en moins AU BUDGET de 1837.		
2,751,322 75	"	2,751,322 75	2,751,322 75	"	"		
22,000 "	"	22,000 "	22,000 "	"	"		
420,000 "	"	420,000 "	428,755 "	"	8,755 "		
43,386 20	"	43,386 20	43,386 20	"	"		
65,000 "	"	65,000 "	65,000 "	"	"		
16,900 "	"	16,900 "	16,900 "	"	"		
3,318,608 95	"	3,318,608 95	3,327,363 95	"	8,755 "		
				Diminut 8,755			

6

SITUATION DE L'EMPRUNT.

EXERCICE 1836.

Capital primitif de l'emprunt. fr.	100,800,000 »
Dont il a été amorti :	
1 ^o Avec jouissance du 1 ^{er} novembre 1835 et jouissances antérieures. fr. 4,546,584 »	} 5,791,968 »
2 ^o Avec jouissance du 1 ^{er} mai 1836 (Rachat) 623,952 » a)	
3 ^o Avec jouissance du 1 ^{er} novembre 1836 (Tirage au sort du 3 mai 1836) 621,432 » b)	
Restant du capital de l'emprunt. fr.	<u>95,008,032 »</u>

La force de l'amortissement sera donc, à partir du 1^{er} novembre 1836 :

1 ^o Du montant de la dotation annuelle de. fr.	1,008,000 »
2 ^o Du montant des intérêts des obligations amorties.	289,598 40
ENSEMBLE. fr.	<u>1,297,598 40</u>

a) Le capital nominal de fr. 623,952, a été racheté le 24 septembre 1836, avec jouissance du 1^{er} mai 1836 à 101 $\frac{1}{2}$, soit au prix de fr. 633,311 28 dont :

Fr.	3,064 32	pour solde de l'amortissement de l'exercice 1835,
Et »	630,246 96	à compte de — — 1836.

Fr. 633,311 28

Ce rachat a eu lieu au-dessous du pair, attendu que le pair, se composant du capital nominal augmenté des arrérages échus du semestre courant, était de 102 p. % à l'époque du rachat (24 septembre 1836).

b) Cette somme de fr. 621,432 », capital des obligations tirées au sort pour être remboursées le 1^{er} novembre 1836, se compose :

1 ^o De fr.	620,681 04	pour solde de l'amortissement de l'exercice 1836.
2 ^o De fr.	750 96	à compte de l'amortissement pour l'exercice 1837.

fr. 621,432 »

SITUATION DU FONDS D'AMORTISSEMENT.

$\frac{1}{2}$ p. % du capital de l'emprunt fr.	504,000 »	} 617,664 60
Intérêts du semestre au 1 ^{er} mai 1836, des obligations amorties : $2\frac{1}{2}$ p. % de fr. 4,546,584.	113,664 60	
$\frac{1}{2}$ p. % du capital de l'emprunt fr.	504,000 »	} 633,263 40
Intérêts du semestre au 1 ^{er} novembre 1836, des obligations amorties : $2\frac{1}{2}$ p. % de fr. 5,170,536.	129,263 40	
TOTAL. fr.	<u>1,250,928 »</u>	

Sur cette somme il a été employé au rachat d'obligations. fr. 630,246 96

Le restant est destiné au remboursement d'obligations sorties au tirage au sort du 3 mai 1836, pour être remboursées le 1^{er} novembre 1836, ci. 620,681 04

TOTAL ÉGAL. fr. 1,250,928 »

ÉTAT indiquant le nombre et le montant, par catégorie, des Pensions de

NATURE DES PENSIONS.					
		de 1 à 500 fr.	de 501 à 1000 fr.	de 1001 à 2000 fr.	
Pensions ecclésiastiques	ordinaires	99	50	3	
		De 1 à 350 fr.	De 351 à 800 fr.	De 801 à 1100 fr.	
	ci-devant tiercées.	311	847	166	
Pensions civiles		De 1 à 450 fr.	»	»	
		600	»	»	
Pensions	civiles	De 1 à 500 fr.	De 501 à 1000 fr.	De 1001 à 2000 fr.	
		343	111	76	
	de l'ordre du Lion Belgique	25	»	»	
Pensions	militaires	De 1 à 300 fr.	De 301 à 500 fr.	De 501 à 1000 fr.	
		4,824	155	113	
		de veuves de militaires	65	20	8
		de la marine	25	1	»
		des Indes	33	5	2
		du livre auxiliaire	144	17	13
Pensions de l'ordre de Léopold.	Toutes de 100.	»	»		
	171	»	»		

toutes natures inscrites au Grand-Livre à la date du 30 août 1836.

NOMBRE DES PENSIONS

»	»	»	»	»	TOTAUX.
»	»	»	»	»	132
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	1324
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	600
De 2001 à 3000 fr.	De 3001 à 4000 fr.	De 4001 à 5000 fr.	De 5001 à 6000 fr.	De 6001 et au-dessus	
22	33	9	7	4	607
»	»	»	»	»	25
De 1001 à 2000 fr.	De 2001 à 3000 fr.	De 3001 à 4000 fr.	De 4001 à 5000 fr.	De 5001 et au-dessus.	
118	44	10	1	7	5272
2	»	»	»	»	95
1	»	»	»	»	27
3	1	»	»	»	44
9	»	»	»	»	183
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	171
				TOTAL GÉNÉRAL.	8500

ÉTAT B.

ÉTAT indiquant le nombre et le montant, par catégories, des Pensions Militaires inscrites depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1835.

CATÉGORIES DES PENSIONS.	NOMBRE DE PENSIONS								TOTALS.
	De 370 à 1000 fr.	De 1001 à 2000 fr.	De 2001 à 3000 fr.	De 3001 à 4000 fr.	De 4001 à 5000 fr.	De 5001 à 6000 fr.	De 6001 à 7000 fr.	De 7001 et au-des	
Pensions d'officiers . . .	18	22	9	3	1	»	2	2	57
Pensions de sous-offi- ciers et soldats. . .	De 1 à 200 fr.	De 201 à 413 fr.	»	»	»	»	»	»	
	50	73	»	»	»	»	»	»	123
TOTAL GÉNÉRAL.									180

RÉCAPITULATION.

Général (VAN HALEN)	1
Généraux de division.	2
Généraux de Brigade.	2
Colonels	3
L ^{ts} Colonels	4
Majors.	10
Capitaines	10
Licutenans	5
Sous-Licutenans.	7
Sergent-Major	1
Sergens	5
Maréchaux-de-Logis	3
Caporaux	8
Brigadiers.	2
Intendant.	1
Chirurgien-Major	1
Artiste Vétérinaire	1
Soldats.	105
TOTAL ÉGAL.	180

ÉTAT C.

ÉTAT indiquant le nombre et le montant, par catégories, des Pensions Militaires inscrites depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 30 août 1836.

CATÉGORIES DES PENSIONS.	NOMBRE DE PENSIONS			TOTAUX.
	De 400 à 1,000 francs.	De 1,000 à 2,000 francs.	De 2,001 à 3,000 francs.	
Pensions d'officiers	9	2	4	15
	De 1 à 200 fr.	De 201 à 413 fr.	»	
Pensions de sous-officiers et soldats	58	82	»	140
	TOTAL GÉNÉRAL.			155

RÉCAPITULATION.

Majors	4
Capitaine	1
Lieutenans	4
Sous-lieutenans	6
Sergent	1
Maréchaux-de-logis	3
Brigadiers	3
Caporal	1
Soldats	132
TOTAL ÉGAL.	155

PENSIONS ANCIENNES.

CATÉGORIES.	PENSIONS d'employés.		PENSIONS de veuves d'empl.		PENSIONS d'orphelins.		TOTAL.		Observations
	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.	
Pensionnés admis à faire va- loir leurs droits à la pen- sion antérieurement à la révolution	490	262,074	283	105,264	21	4,392	794	371,730	
Veuves et orphelins admis à la pension par réversion, depuis la révolution, et par suite de décès de titu- laires retraités avant la ré- volution	"	"	80	30,084	21	5,647	101	35,731	
	490	262,074	363	135,348	42	10,039	895	407,461	

PENSIONS NOUVELLES.

CATÉGORIES.	PENSIONS d'employés.		PENSIONS de veuves d'empl.		PENSIONS d'orphelins.		TOTAL.		Observations.
	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.	
Pensionnés admis à faire valoir leurs droits à la pension, depuis la révolution jusqu'au 4 août 1834 . .	235	260,098	141	65,730	11	4,197	387	330,025	
Veuves et orphelins admis à la pension par réversion, par suite de décès de titulaires admis depuis la révolution jusqu'au 4 août 1834.	»	»	16	12,074	3	604	19	12,678	406 fr. 342,703
Pensionnés admis à faire valoir leurs droits à la pension depuis le 4 août 1834 jusqu'à ce jour	105	95,620	92	43,555	7	2,536	204	141,711	
Veuves et orphelins admis à la pension par réversion, par suite de décès de titulaires admis depuis le 4 août 1834	»	»	1	166	»	»	1	166	205 fr. 141,877
	340	355,718	250	121,525	21	7,337	611	484,580	

RÉCAPITULATION.

895 Pensions anciennes	407,461
611 — nouvelles	484,580
<hr/>	<hr/>
1,506 Pensions.	Fr. 892,041

ÉTAT présentant le montant présumé des recettes au profit de
administrations,

ADMINISTRATIONS.	MONTANT PRÉSUMÉ DE TRAITEMENT		TOTAL.
	DE 1,200 FRANCS ET AU-DESSOUS.	AU-DESSUS DE 1,200 FRANCS.	
De l'Enregistrement, des Domaines et des Forêts.	220,310 »	1,181,680 »	1,401,990 »
Des Contributions, etc.	3,350,000 »	3,350,000 »	7,200,000 »
Du Trésor public	»	84,500 »	84,500 »
Des Postes	145,900 »	148,630 »	294,530 »
Ministère, (Administrations centrales.). . . .	27,200 »	343,960 »	371,160 »
	4,243,410 »	5,108,770 »	9,352,180 »

*la caisse de retraite, sur les traitemens des employés des diverses
pour l'exercice 1837.*

RECETTES PRÉSUMÉES AU PROFIT DE LA CAISSE DE RETRAITE SUR LES		TOTAL.	OBSERVATIONS.
TRAITEMENTS PASSIBLES DE			
3 p. ‰.	5 p. ‰.		
6,609 30	59,084 »	65,693 »	
115,500 »	167,500 »	283,000 »	
»	4,225 »	4,225 »	
4,377 »	7,431 50	11,808 50	
822 »	17,198 »	18,020 »	
127,308 30	255,438 50	382,746 80	

CAISSE DE RETRAITE.

EXERCICE 1837.

vuv

RECETTES PRÉSUMÉES.

1° Retenues sur les traitemens.	382,746 80
2° Part dans les amendes et confiscations en matière de douanes	30,000 »
3° Contributions volontaires pour admission de services étrangers, etc.	30,000 »
TOTAL.	442,746 80

DÉPENSES PRÉSUMÉES.

1° Pensions accordées jusqu'au 1 ^{er} août 1836	892,041 »
2° Augmentation pour les pensions à liquider	50,000 »
Extinctions présumées.	30,000 »
RESTE.	912,041 »

RÉCAPITULATION.

Dépenses.	912,041 »
Recettes	442,746 80
DÉFICIT.	469,294 20

NB. Il n'est demandé au Budget que 380,000 francs de subvention, mais le Ministre se réserve de réclamer un crédit supplémentaire tant pour l'insuffisance de fr. 80,294 20 cs., que pour les déficits des exercices antérieurs, après que la Chambre aura examiné le travail de la commission de révision des pensions, travail qui lui sera incessamment soumis.

ÉTAT GÉNÉRAL

Présentant les remboursemens, paiemens d'intérêts et la situation, à l'expiration de chaque année, de la caisse de consignations (loi du 28 nivôse an XIII), période antérieure au 1^{er} octobre 1830.

ANNÉES.	REMBOURSEMENS EN PRINCIPAL.	SITUATION A L'EXPIRATION DE CHAQUE ANNÉE. (En caisse.)	PAIEMENS DES INTÉRÊTS.	Observations.
1 ^{er} Octobre 1830.	»	896,479 45	»	
1830.	54,935 13	841,544 32	1,205 83	
1831.	244,127 27	597,417 05	15,524 47	
1832.	82,521 34	514,895 71	13,130 80	
1833.	118,361 84	396,533 87	37,479 52	
1834.	17,372 70	379,161 17	3,550 95	
1835.	7,473 44	371,687 73	1,787 12	
31 ^{er} octobre 1836.	23,269 74	348,417 99	4,884 89	
TOTAL. . .	548,061 46		77,643 58	

17